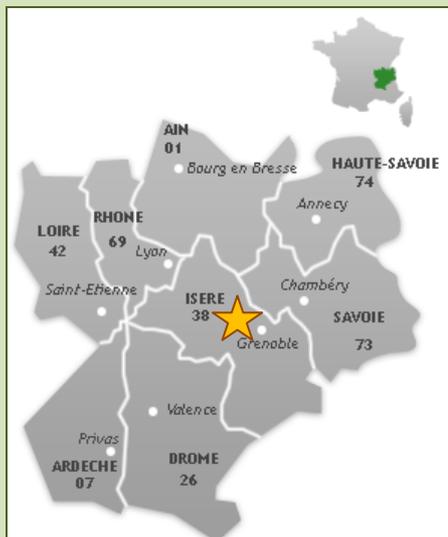


« CREATION D'UNE EPICERIE SOLIDAIRE INTERCOMMUNALE »

**INFORMATIONS :**

**Territoire concerné :**

Communauté d'Agglomération du  
Pays Voironnais



**Maîtrise d'ouvrage :**

Epicierie Solidaire AMANDINE

**Procédures Territoriales :** Leader,  
CDRA

**Contact :**

EPICERIE SOLIDAIRE AMANDINE  
04 76 05 91 06

**L'ACTION**

**Descriptif**

Création d'une épicerie solidaire:

- ✓ Vente de produits alimentaires et d'hygiène à tarifs préférentiels (de 20 à 50 % des prix du marché selon les profils) ;
- ✓ Accompagnement éducatif nutritionnel. L'objectif ici est de sensibiliser les bénéficiaires sur l'équilibre alimentaire, et de leur apporter des recommandations pour améliorer leur santé : rythmes de vie, sommeil, condition physique, l'utilisation des médicaments,... ;
- ✓ Visite d'exploitations agricoles ;
- ✓ Appui à la gestion budgétaire et à l'achat pour aider la personne à hiérarchiser ses dépenses, éviter le surendettement ou en sortir ;
- ✓ Ateliers cuisine ouverts à tous dans une logique de mixité sociale.
- ✓ Sorties « Caddy – fin de marché » / accompagnement au supermarché : afin de préparer le bénéficiaire à sa sortie du dispositif, il s'agit d'accompagner les bénéficiaires en situation d'achat. Ces sorties seront organisées avec les bénéficiaires pour améliorer leurs comportements d'achat : comparaison des prix, choix du lieu de vente et des produits... ;
- ✓ Actions culturelles : Café rencontre, rencontres littéraires et échanges de savoirs...

Le but de l'action est :

- ✓ D'apporter une aide alimentaire ;
- ✓ De sensibiliser et éduquer à la santé nutritionnelle et à l'achat responsable ;
- ✓ De dynamiser la personne en l'incitant à participer à la vie collective de l'épicerie ;
- ✓ De favoriser des relations de solidarité entre les personnes.

Elle cible les personnes en difficultés financières et sociales. La condition est qu'elles disposent de moins de 6 euros par jour de reste à vivre et aient un projet de « reconstruction ».

## Dimension collective

Le projet a été conçu par un collectif d'associations oeuvrant dans le milieu social et sa mise en œuvre a été réalisée en lien avec de nombreux acteurs du territoire.

## CONTEXTE

### Problème à résoudre

Depuis 2007, sept associations se sont regroupées pour réfléchir sur la situation des besoins alimentaires et de santé des personnes en difficulté et sur les services qui leur sont destinés sur les territoires de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais.

Les éléments de diagnostic recueillis ont fait ressortir que les actions destinées aux plus défavorisés demeurent encore trop partielles et dispersées sur les communes du Voironnais.

Les initiatives d'aide alimentaire se limitent souvent à une aide d'urgence basée sur de la distribution gratuite de produits.

L'approche éducative et préventive est en particulier insuffisante au regard des besoins sociaux qui restent prégnants sur les territoires ruraux et urbains : financiers, alimentaires, de santé, de lien social...

### Éléments du contexte ayant joué en faveur de l'action

La dimension intercommunale du projet qui s'inscrit dans le cadre d'une réflexion globale sur la création d'un centre intercommunal d'action sociale

### Les éléments ayant joué en sa défaveur

Il n'y a pas réellement de freins liés au contexte du territoire.

## EMERGENCE DU PROJET

### Genèse du projet

L'initiative de la création du projet revient à un Collectif d'associations.

### Acteurs mobilisés

Le collectif d'association à l'initiative du projet :

- ✓ ALDV
- ✓ Comité de Solidarité de Voiron
- ✓ Diaconat Protestant
- ✓ Le Rigodon
- ✓ La société Saint Vincent de Paul
- ✓ La croix rouge avec qui une convention partenariale a été signée

#### Des partenaires techniques :

- ✓ Travailleurs sociaux du territoire (Centres Communaux d'Actions Sociales, Conseil Général Isère, Caisse d'Allocation Familiale), avec qui une collaboration a été menée afin de définir les services d'accompagnement de l'épicerie ;
- ✓ Les acteurs associatifs du territoire, et notamment, le Secours catholique et la Croix Rouge avec qui une convention partenariale devrait être signée ;
- ✓ Le Groupement régional des épiceries sociales et solidaires : réseau d'expériences... ;
- ✓ Les Jardins de la Solidarité de Moirans pour mutualiser les actions d'éducation à l'agriculture biologique, et approvisionner l'épicerie ;
- ✓ Des fournisseurs : agriculteurs (avec l'aide de l'Association pour le Développement de l'Y Grenoblois - ADAYG), commerces du territoire, grandes enseignes, associations de commerçants, Banque alimentaire de l'Isère... avec qui un partenariat est en cours de préparation ;
- ✓ Des entreprises implantées sur le territoire (sponsoring).

#### Des partenaires institutionnels :

- ✓ La Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais, qui aide au montage du projet et à la recherche de financements ;
- ✓ Les Villes de Voiron, Voreppe, Moirans ;
- ✓ Le Conseil Général de l'Isère ;
- ✓ La Région Rhône Alpes ;
- ✓ La CAF ;
- ✓ La Direction Départementale de la Cohésion Sociale ;

### Convergence des acteurs

C'est la cause que défend le projet et la motivation des initiateurs qui fédèrent les acteurs.

### Processus de déclenchement

Le passage de l'idée à l'action s'est fait grâce à l'accompagnement par un consultant, le soutien du service politique de la ville, la mobilisation de partenaires et une étude de faisabilité.

Il n'y a pas eu d'interrogation de la population mais le projet émane d'un collectif d'associations qui connaissent le terrain et sont proches de la population et des futurs bénéficiaires.

## MISE EN ŒUVRE

### Les étapes et les moyens

- ✓ La réflexion a débuté en 2007
- ✓ Aide d'un consultant de 2008 à aujourd'hui
- ✓ Réunions avec les travailleurs sociaux en 2008-2009
- ✓ Demandes de financements (2009)
- ✓ Création de l'association Amandine en 2009
- ✓ Ouverture en phase test en début 2010

## Compétences mobilisées

- ✓ Connaissance du milieu social
- ✓ Connaissance du milieu associatif
- ✓ Montage de projet

## Coût de l'action

Un budget prévisionnel de 317 616 euros sur 3 ans  
Mais aujourd'hui les demandes de subventions annuelles sont moins importantes (autour de 50 000 euros), les objectifs ont été revus à la baisse faute de pouvoir faire les avances de trésorerie nécessaires à l'obtention de certains financements.

Financements multiples:

- ✓ Région (Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes - CDDRA)
- ✓ Département
- ✓ CAF
- ✓ Caisse d'Épargne
- ✓ Association Nationale des Epiceries Solidaires
- ✓ Bénévolat
- ✓ Autofinancement
- ✓ Recettes
- ✓ Europe (LEADER)

## Les difficultés rencontrées

- ✓ Difficulté d'obtenir des financements.
- ✓ Problèmes d'avance de trésorerie.

## Solutions apportée

- ✓ La patience et la persévérance pour attendre les financements et trouver de nouveaux partenaires.
- ✓ Le travail d'une bénévole pendant 4 mois.

## RETOUR D'EXPERIENCE

### Résultats Actuels

L'épicerie a ouvert ses portes depuis le début du mois de mai 2010 et accueille pour le moment six bénéficiaires ayant des statuts différents (Familles monoparentales, Retraités, personnes seules). Un petit local a pu être trouvé et le magasin est ouvert une après midi par semaine.

### Résultats attendus dans le futur

Une dizaine de familles à la fin de l'année et une quarantaine à plus long terme et sur tout le territoire. La création d'un CIAS (Centre Intercommunal d'Actions Sociales) est en réflexion et pourrait permettre d'appuyer ce projet (et d'autres) à la fois sur le plan administratif et sur le plan financier.

## Bilan de l'action

Le projet débute tout juste, il est difficile pour l'instant de tirer des enseignements.

### TRANSFERABILITE

Il n'y a pas encore eu de transfert mais une sollicitation de la part du CCAS de Grenoble qui voudrait créer une épicerie solidaire sur l'agglomération et souhaitait en savoir un peu plus sur la façon dont le projet avait été monté.

Il n'y a pas de spécificité liée au territoire ou au contexte qui puisse empêcher le transfert d'un tel projet. Toutefois, un des points clé pour le mener à bien est la volonté de réussir car il est difficile de travailler pendant plusieurs années dans l'ombre, sans financements pour faire aboutir un projet.

#### CE QU'IL FAUT RETENIR :

- ✓ Impulsion venant du milieu associatif
- ✓ La communauté d'agglomération en appui plutôt qu'en réalisation